



SICOVAL - CIAS

CENTRE DE LOISIRS ISSUS / NOUEILLES

Dossier d'inscription

A déposer à la mairie de NOUEILLES une fois complété

MERCREDIS

hors vacances

COMMENT CONSTITUER UN DOSSIER D'INSCRIPTION ?

A retourner avant la date buttoir, soit **le mardi de la semaine avant** :

- o La fiche sanitaire de liaison (avec les documents demandés)
 - les relevés d'impôts de l'année en cours avec le nombre de parts du foyer
 - la carte CAF (Vacances et loisirs 2013)
- o La fiche d'inscription
- o Le règlement intérieur signé (uniquement la dernière page)

Pour tous renseignements,

- **contactez la Mairie de NOUEILLES**
mairie.nouailles@wanadoo.fr ou 05 61 81 99 23
- **ou Mme Geneviève JOUGLA, responsable du Secteur Ouest du CIAS du SICOVAL**
genevieve.jougla@cias.sicoval.fr

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES	½ journée sans repas	Repas
Jusqu'à 499	1	4 €	3.29€
De 500 à 769	2	5 €	3.29€
De 770 à 999	3	6.50 €	3.29€
De 1000 à 1249	4	6.75 €	3.29€
De 1250 à 1499	5	7 €	3.29€
1500 et plus	6	7.10 €	3.29€
Extérieur	7	10 €	3.29€

Service complémentaire : enfant présent uniquement de 12h à 14h au sein de l'ALSH : tarif unique forfaitaire de 6 €, repas compris.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

L'ENFANT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Garçon ☐ Fille ☐

Photo

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT :

	PERE	MERE
Nom		
Prénom		
Situation familiale		
Adresse code postal		
Profession		
Tél domicile		
Tél portable		
Tél travail		
Mail		

AUTRES PERSONNES A PREVENIR EN CAS DE NECESSITE :

Nom et prénom	Téléphone

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT :(pièce d'identité obligatoire)

Nom et prénom	Téléphone

ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE :

Compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

!! Merci de joindre une attestation d'assurance !!

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Nom du médecin traitant:..... TEL:

1- Maladies : L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?*

Rubéole OUI ☐ NON ☐ Varicelle OUI ☐ NON ☐ Scarlatine OUI ☐ NON ☐
Oreillons OUI ☐ NON ☐ Rhumatisme articulaire aigu OUI ☐ NON ☐

2- Allergies : L'enfant est-il sujet aux allergies suivantes ?*

Asthmes OUI ☐ NON ☐ Allergies médicamenteuses OUI ☐ NON ☐

Allergies alimentaires OUI ☐ NON ☐

Autre :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (joindre une copie du certificat médical le cas échéant) :

.....
.....

3- Vaccinations :

Vaccins	OUI	NON	Date des derniers rappels
Tétanos			
Poliomyélite			
Ou DT Polio Ou Tétracoq			
Hépatite B			
R.O.R			
BCG			

!! Merci de joindre un certificat médical confirmant tous ces renseignements !!

4- Traitement médical: L'enfant suit-il un traitement médical ?

Si Oui, joindre une ORDONNANCE récente et les MEDICAMENTS correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom et prénom de l'enfant avec la notice)

5- PAI : Un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) a-t-il été signé? OUI ☐ NON ☐

Si oui, il doit être joint à cette fiche sanitaire de liaison. Date de la dernière signature :

6- Autres recommandations :

- Votre enfant suit-il un régime alimentaire pour des raisons autres qu'allergique ? Si oui, lequel ?

.....
.....

- Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. ? Précisez

.....

DROIT A L'IMAGE

J'autorise mon enfant à être photographié dans le cadre des activités du centre de loisirs afin de réaliser des photos souvenirs* OUI ☐ NON ☐

J'autorise la diffusion d'une photo où mon enfant apparaît distinctement, à des fins de communication, de promotion, quelque soit le support ? OUI ☐ NON ☐

.....

Je soussigné(e)....., responsable légal de l'enfant

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche sanitaire de liaison,
- déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du Centre de Loisirs,
- autorise mon enfant à participer aux différentes activités, y compris aux activités extérieures,
- autorise le responsable de la structure d'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

A, Le

Signature :

* Rayez la mention inutile

SICOVAL - CIAS

CENTRE DE LOISIRS ISSUS / NOUEILLES

Fiche d'inscription à l'année
(Mercredis des semaines scolaires uniquement)

Année 2013 / 2014
Du mercredi 4 septembre 2013 au mercredi 2 juillet 2014 inclus

NOM DE L'ENFANT PRENOM.....
Date de naissance/...../.....
Responsable de l'enfant
Adresse.....
Code postal Commune.....
Tél
Mail :

Modalités d'inscription :

1. S'agit-il d'une première inscription ? oui non
2. La fiche sanitaire est-elle à jour ? oui non
3. L'inscription n'est valable que pour un enfant qui fréquente régulièrement le centre de loisirs le mercredi. Elle se fait **pour tous les mercredis de l'année scolaire.**

Modalités d'annulation : UNIQUEMENT A TITRE EXCEPTIONNEL

1. Toute annulation non confirmée **par écrit** au centre de loisirs **au plus tard le mardi à 18h30 de la semaine avant, pour le mercredi suivant**, ne pourra être décomptée de la facturation.
2. En cas de maladie, l'inscription sera décomptée, sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 48 H ; Seule **une pénalité d'absence, sera facturée.**

- **Nom de l'Ecole fréquentée :**

☐ MATERNELLE ☐ PRIMAIRE

FORMULE CHOISIE

TOUS LES MERCREDIS DE L'ANNEE : ☐ Repas ☐ Après-midi

OBSERVATIONS :

.....
.....

Allergies Alimentaires et/ou régime alimentaire :

Date :

Signature :

La grille de tarification est affichée au Centre de loisirs.

Ouverture Centre de Loisirs Issus / Noueilles : les mercredis scolaires, de 12h à 18h30 à Noueilles

SICOVAL - CIAS

CENTRE DE LOISIRS ISSUS / NOUEILLES

Fiche inscription MERCREDIS hors vacances

Mois de 20.....

• **Modalités d'inscription :**

1. S'agit-il d'une première inscription ? oui non
2. La fiche sanitaire est-elle à jour ? oui non
3. L'inscription se fait pour un ou plusieurs mercredis du mois. Elle doit avoir lieu au plus tard le **mardi à 18h30 de la semaine avant**, pour le mercredi de la semaine suivante.

• **Modalités d'annulation :**

1. Par écrit au plus tard **le mardi jusqu'à 18h30 de la semaine avant**. Après ce délai, l'inscription est due.
2. En cas de maladie, l'inscription sera décomptée, sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 48 H. Seule **une pénalité maladie, correspondant à des frais administratifs, sera facturée.**

Date de présence	Repas	Après midi

Cochez les cases correspondantes

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....

Allergies Alimentaires et/ou régime alimentaire :

.....

Date :

Signature :

. La grille de tarification est affichée au Centre de Loisirs.
Ouverture Centre de Loisirs Issus / Noueilles : les mercredis scolaires,
de **12h à 18h30 à Noueilles**

SICOVAL - CIAS

CENTRE DE LOISIRS ISSUS / NOUEILLES

ANNULATION D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS

NOM DE L'ENFANT PRENOM.....
 Date de naissance/...../.....
 Responsable de l'enfant
 Adresse.....
 Code postal Commune.....
 Tél
 Mail :.....

MERCREDI

TOUS LES MERCREDIS DE L'ANNEE : ☐ Repas ☐ Après-midi

PONCTUELLEMENT :

Date d'annulation	Repas	Après midi

Cochez les cases correspondantes

Modalités d'annulation :

1. Par écrit au plus tard **le mardi jusqu'à 18h30 de la semaine avant**. Après ce délai, l'inscription est due.
2. En cas de maladie, l'inscription sera décomptée, sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 48 H. Seule **une pénalité maladie, correspondant à des frais administratifs, sera facturée.**

A.....LE.....

Déclare avoir pris connaissance des modalités d'annulation sur la fiche d'inscription

SIGNATURE :

ALSH « ISSUS / NOUEILLES »

SICOVAL - CIAS

PRÉSENTATION

Le Sicoval gère les services à la personne par le biais du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) depuis le 1er janvier 2012.

Notre Centre de loisirs sans hébergement lui est rattaché.

Les séjours sont agréés par les services départementaux de Jeunesse et Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire que de la sécurité.

Nous sommes habilités pour accueillir vos enfants tous les mercredis scolaires sur la commune de Noueilles (la 1^{ère} semaine des petites vacances et les 2 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août, l'accueil aura lieu à Issus, dans les locaux municipaux).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Comment s'inscrire ?

En déposant le dossier d'inscription, directement à la Mairie de NOUEILLES, durant les horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.

• Quand ?

Inscription au plus tard le mardi, jusqu'à 18 h30, pour le mercredi de la semaine suivante. L'inscription peut se faire uniquement pour le repas (jusqu'à 14h) ou pour l'après midi avec le repas.

• Les annulations

Comme pour les inscriptions, le mardi dernier délai, pour le mercredi de la semaine suivante. Passé le délai mentionné,

l'inscription est due. L'annulation reste possible en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical sous 48 h. Dans ce cas, seuls seront dus les frais de repas.

- La fiche sanitaire de liaison

Obligatoire et indispensable pour constituer le dossier de l'enfant dès sa première inscription. La fiche sanitaire de liaison est utilisée pour le suivi sanitaire et donne toutes les informations essentielles concernant l'enfant : allergies, vaccins, médecin traitant, coordonnées de la famille. Aucun médicament ne sera administré à l'enfant durant le séjour, sauf si l'enfant a un P.A.I.

- Aides

1. Les prix journaliers seront définis en fonction de la grille tarifs, en tenant compte des quotients familiaux.
2. Les familles allocataires CAF peuvent bénéficier d'une aide, dès 4 jours de présence pour une même période.
Présentation de la carte dès la 1ère inscription (uniquement sur les vacances scolaires).
3. Certains comités d'entreprise (AIRBUS) participent au prix de journée de l'ALSH. Formulaire d'inscription annuel (année scolaire) et conditions directement au C.E

- Mode de paiement

Le règlement des factures se fait à la fin de chaque mois après réception de la facture par courrier.

- Mode de règlement : chèque libellé à l'ordre à l'ordre du TRESOR PUBLIC

PROJET PEDAGOGIQUE

Notre projet pédagogique vise à développer chez l'enfant plusieurs capacités : s'exprimer, imaginer, créer, mais aussi

prendre des responsabilités, par la découverte de techniques variées et originales.

Il s'oriente vers la découverte, la connaissance, la compréhension de notre environnement naturel et humain, en vue de sa protection et de sa préservation.

ENCADREMENT

Un Directeur encadre une équipe d'animateurs diplômés et un technicien d'entretien et de restauration. L'encadrement est renforcé, à l'occasion, par des vacataires.

Les activités spécifiques sont encadrées par des moniteurs diplômés dans chaque spécialité.

RESTAURATION

Sur le Centre, le repas de midi et le goûter, fourni par les cuisines centrales du SIVURS (liaison froide), est pris sur place au réfectoire pour le midi.

SOINS

- Soins de première urgence et suivi sanitaire réalisés par du personnel encadrant.
- Toute intervention est consignée dans un cahier sanitaire.
- Toute urgence est traitée en fonction de sa gravité : alerte des services de secours ou appel du médecin de famille ; les parents sont aussitôt prévenus.

RENSEIGNEMENTS

Contactez la Mairie de NOUEILLES aux horaires d'ouverture de celle-ci au 05.61.81.99.23 ou mairie.noueilles@wanadoo.fr ou Madame Geneviève JOUGLA, responsable du Secteur Ouest du CIAS du SICOVAL : genevieve.jougla@cias.sicoval.fr

En prenant connaissance de ce document, vous vous engagez à respecter :

- **les modalités d'inscription et d'annulation**
- **les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de vos enfants**
- **les moyens et les délais de paiement**

Je soussigné, ...

Responsable de l'enfant

atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ALSH ISSUS NOUEILLES et m'engage à respecter ce règlement.

A, le

Signature

Pag à retourner avec les différents documents, lors de l'inscription, avec la fiche sanitaire de liaison, la fiche d'inscription et l'avis d'imposition des parents.